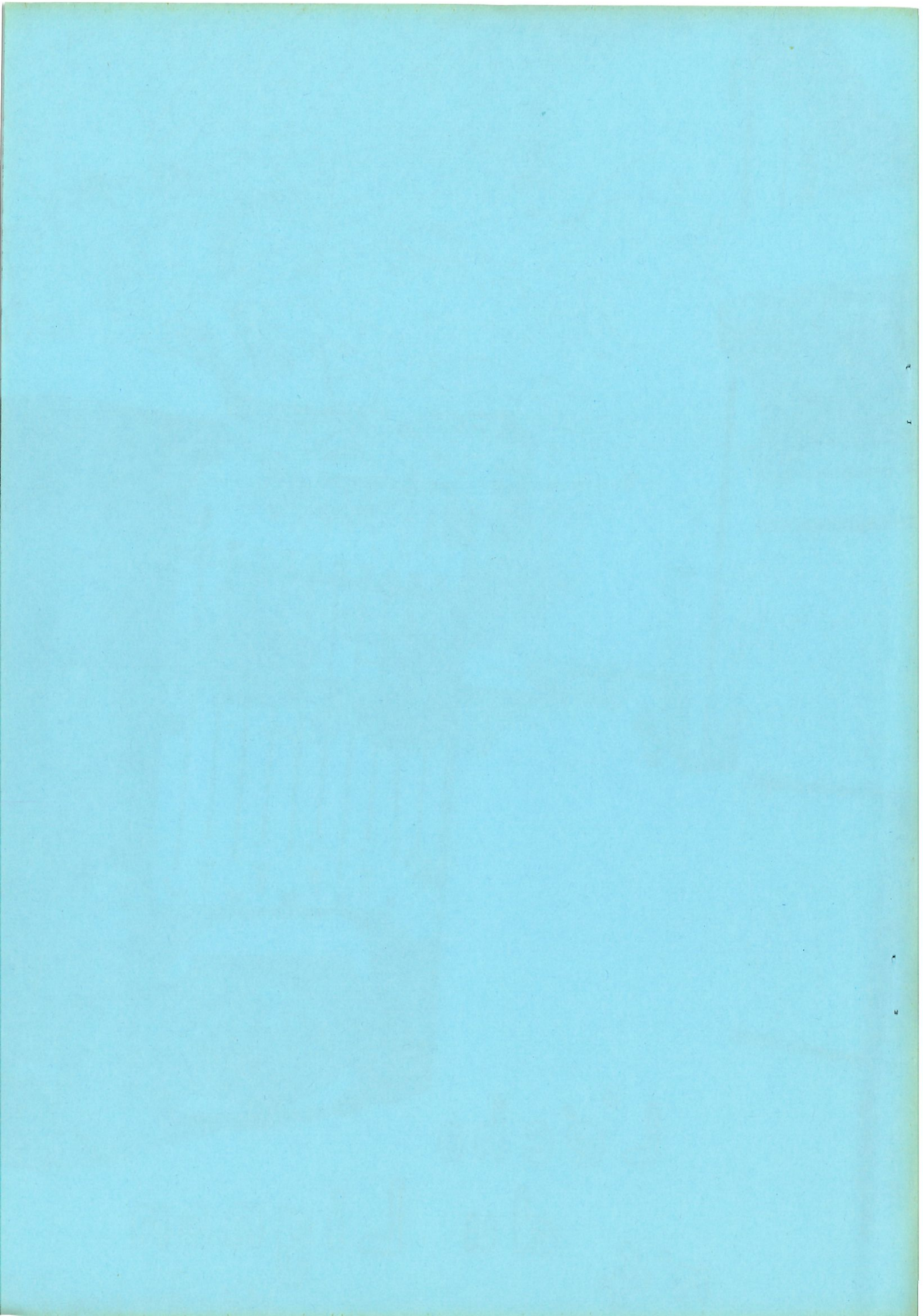




L'écho
n°4 du Lignon
décembre 85



LE MOT DU MAIRE

PONNe et HEUREuse année

La nature sera-t-elle enveloppée d'un manteau blanc aussi épais que sur la page que vous venez de tourner lorsque, vous recevrez l'Echo du Lignon.

Pour les fêtes de Noël ce serait bien la joie des enfants. Ce bulletin tourne la page de 1985 et nous annonce la nouvelle année.

Tout d'abord, à tous Bon Noël, un Noël que je vous souhaite dans la joie, dans le rapprochement des uns et des autres, en partageant les peines de ceux qui souffrent. Répondons à l'appel du Ministre des Affaires sociales et de la solidarité : pas une personne âgée seule à Noël, en méditant la citation de J.Deval reproduite.

Noël c'est aussi la fête des enfants. Profitons-en pour les observer, les rendre heureux, pour découvrir leurs aspirations.

Ecouter les enfants c'est se pencher, s'ouvrir sur l'avenir.

Noël s'estompe pour faire place au Nouvel An et c'est l'occasion d'échanger nos voeux, donc à tous je vous dis Bonne Année et surtout Bonne Santé car d'elle dépend notre bonheur. Le bonheur c'est aussi le courage, la foi en ce que nous faisons, c'est aussi l'abnégation de certains plaisirs. C'est accepter ce qui nous arrive avec courage. Le contentement est la plus grande des richesses.

Le Maire



Une joie
partagée
est
une double joie
un chagrin
partagé
est
un demi-chagrin.

J.Deval

U N P E U D ' H I S T O I R E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Aujourd'hui 10 fructidor de l'an sept (27 août 1798) de la République Française à sept heures du matin, moi Jean Baptiste Mérigneux agent de la commune de PONCINS, canton des environs de Montbrison, département de la Loire, m'étant trouvé avec le citoyen Jean Baptiste PRALLONG capitaine de la Garde Nationale dudit PONCINS chez le citoyen Pierre FARLAY cadet, cabaretier au bourg de Poncins ainsi que les citoyens FRENES et PERRINET gendarmes de la brigade de la ville de FEURS qui se sont trouvés à PONCINS pour des affaires particulières, et dans cet intervalle de temps, il s'est trouvé de passer dans le bourg de PONCINS environ une vingtaine d'individus tous habillés en vestes faites en carmagnole (*) et culottes faites en pantalons de plusieurs couleurs. Ces inconnus, inconnus à nous, mais étant armés de fusils à deux coups, moi Mérigneux agent ainsi que les gendarmes voulont leur demander leurs passeports, mais quand ils nous ont vus, ils ont tous armé leur fusil, ceux qui ne l'étaient pas et se disposaient à se mettre en bataille, nous étant que quatre contre une force si supérieure à nous et s'étant malheureusement trouvé dans un moment où les gens de la campagne sont tous à leurs travaux et n'ayant pu trouver personne pour nous donner main-forte et point d'armes nous n'avons, n'étant pas dans le cas de pouvoir les arrêter, nous les avons laissés continuer leurs routes et quand ils ont été partis les deux gendarmes sont de suite monter à cheval pour les poursuivre de loin et les faire arrêter dans l'endroit où la force se trouvera.

Et j'ai rédigé le présent verbal pour servir et valoir ce que de raison et pour être présenté par devant qui de droit.

Fait à Poncins ce jour, mois et an que dessus.

Mérigneux Jean
Venet

(*) Veste courte (jaquette de cérémonie des paysans du Dauphiné et de Savoie) qui devint le signe distinctif des révolutionnaires.
Ce nom fut appliqué ensuite à leur danse et à leur chant.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

au jour d'hui dix sept jours de Lan Sept de la République Française
à sept heures du matin

Monsieur Jean Baptiste Mesignieu averti de la Commune de Poncin
Banton des environs de Montbrison depuis le manoir de La Loire metant
trouvez avec le citoyen Jean Baptiste Prallong Capitaine de la
garde nationale du dit Poncin chez le citoyen Pierre Farlay
Cadet Cabaretier au Bourg de Poncin ainsi que le citoyen
frères et Perrinet gendarmes de La Brigade de la ville de Feurs
qui se sont trouvés à Poncin pour des affaires particulières
et dans ces intervalles de temps illes est traversé de passer dans le
Bourg de Poncin aviroit une vingtaine d'individus tous habillés en
vaistes faittes au Car magnielles et cillottes faittes au pantalon de plusieurs
Couleurs et diverses à nous mais étoit tous armés de fusil à deux coups
mais Mesignieu avert ainsi que le gendarmes vouloit leur demander
leurs passeports mais quant illes ont vus illes ont tous armés de fusil
ceux qui ne l'avoit pas et se disoit afo maître au bataillon nous
étant que quatre contre une forces si supérieure à nous et étant
malheureusement trouvés d'un moment de ces gens de La campagne
sont tous à leurs travaux et n'ayant pu trouver personne pour
nous donner main forte et point d'armes nous n'avant osant
pas dans le cas de pouvoir leur résister nous les avons laissés
continuer leur routes et quand illes sont été partis le deux
gendarmes sont de suite montés à cheval pour se poursuivre
de loing et pour le faire arrêté dans le haidis au la forces ce
travaient

et voy Rediger le present verbale pour ce qui est arrivé et que
De la raison et pour être présentée pardevant qui de droit faitte
à Poncin le jour mais et au que dessus

M. Mesignieu Jean
Hend ad.

SAVEZ-VOUS QUE ?

=====

- Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues jusqu'au 31 décembre. Sont électeurs sous réserve qu'ils jouissent de la capacité électorale, les français et françaises âgés de 18 ans à la clôture des listes (28 février 1986). Les personnes qui auraient omis de se faire inscrire ou auraient changé de résidence peuvent demander leur inscription en mairie.
- Les élections législatives et régionales auront lieu le dimanche 16 mars 1986.
- Une signalisation limitant à 45 km/heure la vitesse dans la traversée du bourg sur la D 113 et la VC 1 est mise en place.
- Des chiens errants ont causé divers dégâts (poubelles renversées volailles tuées). Il est donc rappelé que la divagation des chiens est strictement interdite.
- Après la fermeture de la chasse, des demandes d'autorisation de destruction du lapin de Garenne peuvent être formulées en mairie.
- La mairie a délivré cette année 74 volets de permis de chasse.
- Actuellement le prix du timbre fiscal nécessaire à l'établissement d'une carte d'identité est de 115 francs et celui d'un passeport de 335 francs. Ces timbres peuvent être achetés dans un bureau de tabac ou une recette des impôts.
- Les propriétaires, fermiers et détenteurs du droit de chasse ayant obtenu une autorisation écrite des propriétaires, seront autorisés à détruire au fusil les pies, corbeaux et étourneaux, ainsi que les jeunes aux abords des nids les 20 - 27 avril - I 4 - II - 18 mai 1986.
- Entre la fermeture de la chasse et le 31 mars 1986 et en cas de dégâts constatés ou de surpopulations anormales de sangliers, l'administration pourra prescrire des battues administratives pour la destruction des sangliers.

— La poupée.

Cosette est en nourrice chez les Thénardier, aubergistes après au gain. Ils rudoient la pauvre petite et lui imposent de pénibles corvées. Ainsi, par un soir glacé, veille de Noël, Cosette va chercher un seau d'eau à une fontaine éloignée.

La file de boutiques en plein vent qui partait de l'église se développait jusqu'à l'auberge Thénardier. Ces boutiques, à cause du passage prochain des bourgeois allant à la messe de minuit, étaient toutes illuminées de chandelles, brûlant dans des entonnoirs de papier. Ce qui, comme le disait le maître d'école de Montfermeil, attablé en ce moment chez Thénardier, faisait un effet magique. En revanche, on ne voyait pas une étoile au ciel.

La dernière de ces boutiques, établie précisément juste en face de l'auberge, était une boutique de bimbeloterie*, toute reluisante de clinquants*, de verroteries et de choses magnifiques en fer-blanc.

Au premier rang, et en avant, le marchand avait placé, sur un fond de serviettes blanches, une immense poupée haute de près de deux pieds, qui était vêtue d'une robe de crêpe rose, avec des épis d'or sur la tête, et qui avait de vrais cheveux et des yeux en émail.

Tout le jour, cette merveille avait été étalée à l'ébahissement des passants de moins de dix ans, sans qu'il se fût trouvé dans la ville une mère assez riche, ou assez prodigue*, pour la donner à son enfant. Éponine et Azelma (les deux filles de la Thénardier) avaient passé des heures à la contempler, et Cosette elle-même, furtivement* il est vrai, avait osé la regarder.

Au moment où Cosette sortit, si morne et si accablée* qu'elle fût, elle ne put s'empêcher de lever les yeux sur cette prodigieuse poupée, vers la « dame » comme elle l'appelait.

La pauvre enfant s'arrêta, pétrifiée*. Elle n'avait pas encore vu cette poupée de près. Toute cette boutique lui semblait un palais; cette poupée n'était pas une poupée, c'était une vision*. C'étaient la joie, la splendeur, la richesse, le bonheur qui apparaissaient dans une sorte de rayonnement à Cosette, ce malheureux petit être....

Elle se disait qu'il fallait être reine, ou au moins princesse pour avoir une « chose » comme cela. Elle considérait cette robe rose, ces beaux cheveux lisses, et elle pensait :

« Comme elle doit être heureuse cette poupée-là! »

Ses yeux ne pouvaient se détacher de cette boutique fantastique. Plus elle regardait, plus elle s'éblouissait. Elle croyait voir le paradis.

Dans cette adoration, elle oubliait tout, même la commission dont elle était chargée. Tout à coup, la voix rude de la Thénardier la rappela à la réalité :

« Comment, péronnelle, tu n'es pas encore partie! Attends, petit monstre, va! »

La Thénardier avait jeté un coup d'œil dans la rue et aperçu Cosette. Alors Cosette reprit son seau et s'enfuit, faisant les plus grands pas qu'elle pouvait.

VICTOR HUGO. *Les Misérables.*



En hommage à Victor HUGO, dont on commémore cette année le 100^e anniversaire de sa mort.

BUDGETS PRIMITIF & SUPPLEMENTAIRE 1985

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	B.P.	B.S.	TOTAL
<u>VOIRIE</u>			
233 Travaux voies & réseaux	275 000,00	70 000,00	345 000,00
Bornage		5 000,00	5 000,00
WC Place Publique		14 906,00	14 906,00
Aménagement Lignon		20 000,00	20 000,00
			<u>384 906,00</u>
<u>ECLAIRAGE PUBLIC</u>			
233 Travaux voies et réseaux	3 441,77		3 441,77
<u>TERRAINS</u>			
210 Travaux sur terrains communaux (cantine, plantations, cimetière, terrain de sport)	52 000,00		52 000,00
<u>BATIMENTS</u>			
232 Travaux de bâtiments	105 381,23		105 381,23
Ecole & Cantine		110 000,00	110 000,00
Salle Communale		160 000,00	160 000,00
Chauffage bâtiments		15 000,00	15 000,00
Bâtiments divers		68 000,00	68 000,00
Maison Crozet	3 000,00	200 000,00	203 000,00
			<u>661 381,23</u>
<u>MATERIEL</u>			
214 Acquisition matériel, outillage et mobilier (rideaux Salle Com. cuisinière S.C. Sono S.C. Contai- ner verres perdus)	55 000,00	50 000,00	105 000,00
<u>DIVERS</u>			
235 Terrain sport		36 000,00	36 000,00
Agrandissement Cimetière		15 000,00	15 000,00
			<u>51 000,00</u>
<u>OPERATIONS NON AFFECTEES</u>			
16 Remboursement Emprunts	97 666,00		97 666,00
26 Acquisition Titres & Valeurs		2 000,00	2 000,00
			<u>99 666,00</u>
<u>TOTAL GENERAL</u>			<u>1 357 395,00</u>

BUDGETS PRIMITIF & SUPPLEMENTAIRE 1985

SECTION INVESTISSEMENT

<u>RECETTES</u>	B.P.	B.S.	TOTAL
163 Emprunts	70 000,00 150 000,00		70 000,00 150 000,00
1053 Subventions d'équipement voirie		6 041,00	6 041,00
105 Branchements		929,00	929,00
			226 970,00
1053 SUBVENTIONS			
WC Ecole		11 625,00	11 625,00
Salle Communale		47 058,00	47 058,00
Chauffage cantine		1 820,00	1 820,00
Chauffage Ecole		4 567,00	4 567,00
Cantine : aménagement		9 364,00	9 364,00
			74 434,00
<u>OPERATIONS NON AFFECTEES</u>			
1151 Prélèvement sur Fonctionnement pour remboursement d'Emprunts	97 666,00		97 666,00
1152 Prélèvement sur Fonctionnement pour financement d'Investissement	202 334,00	140 188,00	342 522,00
060 Excédent d'Investissement reporté		544 314,00	544 314,00
1421 Fonds de Compensation TVA	41 000,00		41 000,00
1431 Dotation Globale d'Equipement	8 000,00		8 000,00
25 Recouvrement créances long ou moyen terme	22 489,00		22 489,00
			1 055 991,00
	<u>TOTAL GENERAL</u>		<u>1 357 395,00</u>

BUDGETS PRIMITIF & SUPPLEMENTAIRE 1985 - SECTION INVESTISSEMENT : Il s'agit des prévisions de dépenses et de recettes de la Commune pour 1985 (Budget Primitif) complétées par le Budget Supplémentaire qui permet de réaliser les ajustements nécessaires pour rééquilibrer en cours d'année les prévisions du B.P. La section Investissement concerne les opérations en capital (acquisitions mobilières, immobilières, gros travaux, etc.) qui accroissent ou diminuent le patrimoine communal.

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

=====

ACTIVITES 1985 & 1986

PROJECTION DE DIAPOSITIVES	16 NOVEMBRE	1985
SOIREE DES ROIS	4 JANVIER	1986
SOIREE CARNAVAL	22 FEVRIER	1986
PROJECTION DIAPOSITIVES	22 MARS	1986
-	-	26 AVRIL	1986
SORTIE PEDESTRE	25 MAI	1986
RALLYE - CONCOURS DE PETANQUE	15 JUIN	1986
VOYAGE	5 JUILLET	1986
MECHOUI	20 SEPTEMBRE	1986
ASSEMBLEE GENERALE	18 OCTOBRE	1986
BIBLIOTHEQUE		2 ^é me dimanche de chaque mois	
PHILATELIE		1 ^{er} mercredi de chaque mois à 17 H. (salle de la mairie)	
SCRABBLE		2 ^é me et 4 ^é me mercredis de chaque mois à 20 H. (salle de la mairie)	

La chorale et les jeunes instrumentistes de FEURS seront également invités suivant leur disponibilité pour assurer une soirée.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

=====

COMITE DES FETES

A l'assemblée générale le 18 octobre, des changements sont intervenus. Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : Jean-Louis MAURINES
Vice-Président : Lucien THIVOLET
Secrétaire : Janine MENU
Secrétaire adjoint : Antoine DUCHE
Trésorier : Jean-Paul BLANCHON
Trésorière adjointe : Mireille DUBIEN
Membres : Renée SALET, Maryse MERIGNEUX, Pierrette DUPEYRON, M. le Curé, Jean MARNAT, Jean-Louis RIVET, Jean VIALLERON, Christian DELORME, Christian THIVOLET, René REYNAUD, Robert Ville, Yves JEANPIERRE, Y.PERRIN, René RIBEYROL, Bernard PEYRON.

En 1986 les conscrits de la classe 88 participeront à la fête qui aura lieu les 9, 10, 11 août.

Pour le dimanche après-midi certains membres ont déjà des idées d'animation, nous ferons appel en temps voulu aux bonnes volontés.

Intervillage se déroulera à CHAMBEON le 30 juin.

AMICALE BOULE PONCINOISE

Calendrier des manifestations en 1986

- 15 mars : à 13h30, concours de boules de 32 doublettes 3è et 4è catégories, réservé aux sociétés de l'U.B. de Feurs, doté du challenge Georges VIALLERON.
- 17 mai : à 13h30, concours de boules de 16 quadrettes 3è et 4è catégories, doté du challenge G.BACCONIN.
- 24 mai : La société participera à la fête de l'U.B. de Feurs à Epercieux St Paul.
- 6 juillet: La société participera à la finale en tête à tête organisée par l'U.B. de Feurs à CLEPPE.
- 12 juillet : à 13h30, concours de boules de 16 quadrettes T.C. réservé aux sociétés de l'U.B. de Feurs et invitations, doté du challenge du 50è anniversaire de la société et suivi, en soirée, d'une petite fête à la salle communale.
- 27 juillet : à 13h30, concours de boules de 32 doublettes mixtes T.C. réservé aux sociétés de l'U.B. de Feurs et invitations, doté du challenge MARTELLINO.

Les dates des concours entre sociétaires et membres honoraires (Challenges BLACHON, DALLERY, BERNE, FOYATIER, coupe de la commune de PONCINS seront fixées ultérieurement), ainsi que le mâchon annuel.

Cette société fonctionne depuis 1936, elle compte 30 licenciés et de nombreux membres honoraires.

La composition actuelle du bureau :

Président : Pierre SALOT Vice-Président : J.F. SALLET
Secrétaire : Jean POULARD Sec.Adjoint : Bernard FOYATIER
Trésorier : Roger BAJEK Trés.adjoint: Francisque DUCHE
Commissaire aux comptes : B.PEYRON
Commissaires aux jeux : Thierry DURRET, Robert CHARASSIN, André VACHERON.

Président d'honneur : René BLACHON.

F.C. PLAINT

Pour nos footballeurs la saison 85/86 vient de débiter.

Cette année le club met en lice 9 équipes soit un effectif de 115 joueurs encadrés par 25 dirigeants :

Cinq équipes de jeunes dont celle des débutants qui permet aux jeunes garçons de 6 à 8 ans de chauffer leurs premiers crampons.

Deux équipes séniors, une équipe vétérans et enfin une équipe féminines qui évolue en championnat adulte.

Quatre formations opèrent sur le stade du Lignon :

- le samedi après-midi les pupilles et les poussins
- le dimanche matin les minimes
- le dimanche après-midi ce sont ces demoiselles qui clôturent le week-end sportif poncinois.

Les autres équipes évoluent sur le stade de Naconne.

Le club organise également diverses manifestations : choucroute, Réveillon de la ST Sylvestre, bal, concours de belote etc...

Les membres de la société vous présenteront prochainement leur calendrier avec leurs meilleurs voeux pour l'année 1986.

FANFARE ST GERMAIN-PONCINS

Activités musicales de la saison 85.

La Ste Cécile a terminé, le dimanche 24 novembre écoulé, l'année musicale.

Année très satisfaisante sur tous les points, progression sensible de l'ensemble et très bonne tenue lors des différents déplacements.

Comme à l'habitude, la Fanfare a prêté son concours à toutes les manifestations officielles sur le territoire des communes de St-Germain Laval, Poncins, Montverdun, Boën. Elle a participé aux diverses fêtes patronales des environs, retraite ou défilé concert.

Enfin deux points forts, le festival de Renaison organisé par la Fédération Loire-Hte Loire et surtout le concours national de Béziers où la société s'est vue décerner un premier prix - Ce prix qui récompense l'ensemble de la formation, mais obtenu grâce à l'apport des jeunes musiciens issus de l'école de musique. Bien entendu cela implique un investissement important pour habiller et doter d'un instrument ces jeunes sociétaires avenir de la société. Cette charge vient s'ajouter à celle importante et nécessaire pour l'entretien de quelques 60 instruments.

Une excellente ambiance règne au sein de la Fanfare et nous espérons donner entièrement satisfaction au cours de nos prochaines prestations. Bonne et heureuse année à Tous.

F.N.A.C.A

Comité local de PONCINS - Calendrier des manifestations en 1986.

19 mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, dépôt d'une gerbe au monument aux morts du cimetière (l'heure sera fixée ultérieurement) et suivi d'un vin d'honneur à la salle communale.

- 23 mars : à 10h30, en l'église de Poncins, une messe sera dite à la mémoire de René COUZON et Marc ROUCHON tués en Algérie et pour tous les camarades décédés après leur retour de la guerre d'Algérie.
- 1er mai : à 13h30, concours de boules de 16 quadrettes T.C. doté du challenge COUZON-ROUCHON.
- 4 octobre : à 20h30, assemblée générale au café PEYRON.

Ce comité a été créé en 1971, il compte 24 adhérents.

Le bureau actuel se compose comme suit :

Président : André VACHERON	Vice-Président : Jean RAMIREZ
Secrétaire : Francisque DUCHE	Sec. adjoint : Marius DUCHE
Trésorier : Pierre SALOT	Trés. adjoint : Roger BAJEK

RAMASSAGE SCOLAIRE

L'Assemblée générale des Parents d'élèves a eu lieu cette année à Mizérieux. Toutes les communes étaient représentées, et c'est dans une ambiance sereine que le bureau sortant donnait lecture du bilan de l'année écoulée.

Pour PONCINS 37 élèves empruntent le car de ramassage. Cette année le tarif annuel fixé par le département sera de 315 frs. A cette somme il faut déduire la subvention communale qui est passée de 800 frs à 1200 frs.

Les délégués élus pour notre commune sont :
MM. BIEF, VACHERON, VIRICEL, RAMIREZ.

Le bureau a été reconduit, à savoir :

Président : M. RAMIREZ
Secrétaire : M. PONCET
Trésoriers : Mme FAVEROT - M. MERIGNEUX

Nous tenons à remercier Mme FAVEROT et M. MERIGNEUX qui, bien que n'ayant plus d'enfants dans le circuit de ramassage, gèrent avec talent les finances de l'Association.

CONSEIL DE PARENTS D'ELÈVES

Assemblée générale du 20 septembre.

Bureau : Président Bernard FOYATIER
Vice-Président Didier PERRÉT
Trésorière Florence THIOLLIER
Secrétaire : Andrée BURNOD
Membres : Daniel VEFOUR, Louis BORY, J.P. BLANCHON, J. Louis RIVET, Roger POULARD, J. François SALLÉT, Raymond DURRÉT, Paulette GAUMOND.

Après l'accord de l'assemblée, le nombre des membres du bureau est porté à 12 personnes.

Commissaire aux comptes : J.P. BLANCHON
Approvisionnement cantine : Irène DURRÉT
Notes cantine : Andrée BURNOD
Trésorerie cantine : Didier PERRÉT.

Manifestations des Parents d'Elèves :

- Concours de belote le 23 novembre
- Arbre de Noël le 19 décembre avec film l'après-midi plus repas offert aux enfants. A noter que le film offert aux enfants le jeudi 19 décembre est ouvert à toutes les personnes du village.
- Soirée familiale le 15 mars.

- Souscription
- Voyage scolaire
- Bal les 29 et 30 mars

Résultats du Concours de belote :

- 1/ NIETTO-NIETTO 3564 points
- 2/ ROUX Frères 3336 points
- 3/ RAMIREZ-SCZUREK 3282 points
- 4/ SCZUREK-RAMIREZ 3239 pts

Le filet garni a été gagné par M. VEFOUR Daniel.
 Dommage qu'il y ait eu une mauvaise participation des
 Parents d'élèves.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

La G.V.P. a tenu son assemblée générale le 12 septembre 1985.

Après le compte-rendu moral et financier nous avons élu le nouveau bureau dont voici la composition :

Présidente : RIVET Marie JO Vice-Présidente : BLANCHON Colette
 Secrétaire : DANIERE Mireille Trésorière : COLLARD Chantal

Membres : BURNOD Andrée, MICHEL Valérie, MAURINES Odile, PERRIN
 Jeanine, PONCET Dominique.

Les séances de gymnastique, assurées par M. Julien DUCHE professeur d'EPS, ont repris depuis le 19 septembre, chaque jeudi à 18h30 à la salle communale.

La G.V.P. compte actuellement 30 licenciés et espère bien renouveler et voire même multiplier ses activités sportives et collectives qui ont eu de vifs succès l'an dernier.

Voici le calendrier de ces activités établi lors de l'assemblée générale :

Sorties pédestres : Dimanche 24 novembre 1985
 Dimanche 23 mars 1986
 Dimanche 4 mai 1986

Sorties vélo : Dimanche 13 octobre 1985
 Dimanche 20 avril 1986

Sorties neige : Dimanche 12 janvier 1986
 Dimanche 9 février 1986
 Dimanche 9 mars 1986

Tournoi de Ping-pong : Samedi 21 juin 1986

Bal : Mercredi 7 mai 1986 et Samedi 10 mai 1986

Mâchon de fin de saison : Samedi 31 mai 1986

Assemblée générale : Jeudi 11 septembre 1986

De plus sorties vélo en semaine : TOUS LES PREMIERS LUNDI DE
 CHAQUE MOIS : 7 octobre 1985, 4 novembre 1985, 2 décembre 1985,
 6 janvier 1986, 3 février 1986, 3 mars 1986, 7 avril.
 et TOUS LES 3^è SAMEDI DE CHAQUE MOIS : 19 octobre 85, 16 novembre
 85, 21 décembre 85, 18 janvier 86, 15 février 86,
 15 mars 86, 19 avril 86, 24 mai 86.

La saison dernière la GVP a participé à plusieurs échanges inter GV (Esserines en Donzy - Salt - Panissières) en basket-ball et volley ball, et il faut le dire, s'est fait connaître honorablement lors de ces rencontres. Grâce à la Municipalité, nous espérons être encore plus performants, puisqu'elle met à notre disposition les

panneaux de basket situés à la cantine et que nous allons pouvoir installer un terrain de volley sur la place du 19 mars. Nous pourrions ainsi nous entraîner et surtout recevoir sur notre terrain.

Outre les poteaux et matériel de volley, nous avons engagé l'achat d'une table de ping pong et divers accessoires pour les séances de gym (ballons, cordes, cerceaux), de quoi satisfaire tout le monde.

Les inscriptions n'étant pas closes, si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre le JEUDI à 18h30 à la salle communale.....
Gymnastiquement vôtre.

Le Bureau.

Le Conseil d'Ecole est composé :

- Des membres du corps enseignant
- Des membres du Comité de Parents
- Du Maire de la Commune
- Du délégué départemental de l'Education Nationale
(Mme René Mérigneux)

Attributions : discute des questions relatives à l'Ecole

- Règlement intérieur
- Information familles, enseignants
- Garde des enfants (interclasse)
- Cantine
- Activités péri et post-scolaires
- Hygiène scolaire
- Sécurité etc...

Il se réunit une fois par trimestre.

Le Comité de Parents est formé par les représentants élus des parents (4I)

Cette année, les élections ont eu lieu le 15 octobre 1985

Titulaires

Mr JEANPIERRE Pierre-Georges
Mme PERRET Gilberte
Mr FOYATIER Bernard

Suppléants

Mme FOYATIER Yvette
Mme GAUMOND Paulette
Mr DURRET Raymond

LES NOUVELLES LOCALES

=====

- Nous souhaitons la bienvenue à Melle Lucette BILLON, institutrice qui assure le C.M.2 en remplacement de Mr VIRICEL.
- Le 20 avril 1985, nous avons eu le plaisir de remettre la médaille de Chevalier du Mérite Agricole à Melle Claudette DURON, 1er adjoint de notre commune.
- Le 28 avril nous avons eu le plaisir de remettre la médaille communale et départementale à Mrs Pierre BRUNEL et Benoit BAROUX, anciens conseillers municipaux.
- Nous nous sommes réjouis des résultats scolaires suivants : D.E.A (Diplome d'Etudes Approfondies) en option "Mécanique des sols" : PUZENAT Yves ; D.E.U.G : METTON Isabelle (Sciences et nature de la vie) VAILLANT Eric (droit) ; B.T.S. (laiterie : RIVET Alain ; entrée en 2eme année de faculté : VAILLANT Elisabeth ; BAC B : VACHERON Isabelle (de GOND). BAC C : BURLINCHON Isabelle ; BAC G : Jean-michel LATOUR ; B.E.P. (ébénisterie - menuiserie) : MARNAT Frédéric C.A.P : CHAUBE Véronique (Employé de Bureau), METTON Hervé (service de restaurant), REYNAUD Gilles (ajusteur).
- * Au concours de fleurissement organisé par le SICMMAT nos compatriotes se sont ainsi classés : Catégorie A : 1° JEANPIERRE Pierre-Georges, 2eme PUZENAT Guy - 3eme RIVET Jean-louis.
Catégorie B : 1°) Mme Antoinette RIVET
Catégorie C : 1°) Mr et Mme MORIGNEUX André.
Catégorie D : 1°) Mme BONNET (3eme au classement intercommunal)
Catégorie E : 1°) Poste (Mme GIRARD) 2eme Mairie
Catégorie F : 1°) Restaurant PERRIN (2eme au classement intercommunal).
Catégorie G : 1°) DURON Claudette 2eme PAGNON Marie-Laure - 3eme METTON Yvonne.
- Quant à notre commune, elle se classe 5eme sur les 22 ayant accepté de participer au Concours.
- A l'école (cour de la mairie) deux W.C intérieurs ont été construits
- Des lisses de protection ont été posées au pont du Vizezy et la passerelle a été remise en bon état.
- Divers chemins ont vu leur réfection : La ferme PEILLON : 13885 F TTC. La ferme BOUQUIN : 37 590 F TTC. La maison FILLIAT : 40 466 F TTC. Le chemin des Roties : 34 050 F TTC. Et la V.C.4 : 128 931 F TTC.
- En deux fois, la commune a reçu une équipe de T.U.C. Ceux-ci ont réalisé de nombreux petits travaux et notamment de peinture (grilles des écoles - volets mairie - ponts etc...)

LES NOUVELLES LOCALES (suite)

- Plusieurs de nos compatriotes, ayant une santé fragile ou simplement fatigués par les ans se trouvent dans divers établissements de la région. C'est ainsi que Mme Josepha NICOTA Est à la maison de Retraite de FEURS ; Mme Mélanie CHARRET, Mr Pierre COUTURIER, à la maison de retraite de FEURS ; Melle Jeanne CHEVALARD à la maison de retraite de St GERMAIN LAVAL ; Mr Jean DELORME du petit Noël à la maison de cure de BOEN ; Mr Joseph THEVE à la maison de retraite de ST RAMBERT SUR LOIRE. Quant à Mme Antoinette RIVET (du bourg) et Mme Antoinette VACHERON elles sont seulement durant les mois d'hiver à la maison familiale de POUILLY-LES-FEURS.

- La correspondance des journaux LOIRE-MATIN et le PROGUES est désormais assuré par Melle Claudette DURON.

- Cinématin, pour sa 3eme année d'existence nous a proposé en octobre "Marche à L'ombre" en Novembre "Indiana Jones et le temple maudit" et Décembre "Train d'Enfer".

Les séances ont lieu le mardi soir à 20h30 à raison d'une fois par mois au prix de 15 francs pour les adultes et 8 francs pour les enfants.

- le lundi 2 décembre une séance plus spécialement destinée aux anciens a eu lieu avec "Autant en emporte le vent".

Pour les fêtes de Noël, les enfants de l'école ont eu leur projection avec "le voyage fantastique de SIMBAD"

une séance pour les anciens aura lieu le lundi 20 janvier avec Fernandel dans "Le petit monde de Don Camillo". Il est prévu aussi une séance pour les enfants de l'école dans la 2eme quinzaine du mois de mars.

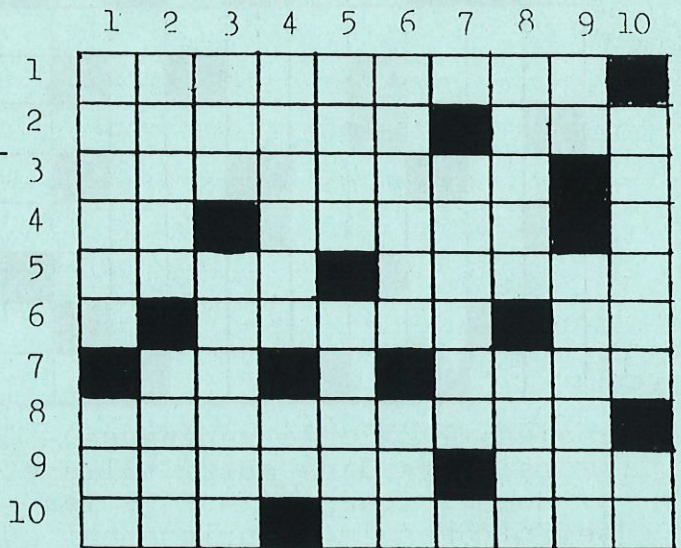
Amusons-nous !

Horizontalement -

- 1/ Sur la RN 89. 2/ Non es-
- soré- Celui de Trelins est
- très apprécié pour la foire.
- 3/ Travaille la tôle. 4/ Con-
- jonction - Ancienne ville
- de Yougoslavie. 5/ Nul -
- L'atèle en est un. 6/ Médi-
- terranéen sur sa fin - Le
- bout du car. 7/ Restes -
- Pronom. 8/ Peintre connu et
- enterré à Poncins. 9/ Lésa -
- Met les gens sur le sable.
- 10/ Arbres - Trie des pois.

Verticalement -

- 1/ Coule à Poncins - Béni
- aux trois-quarts. 2/ Singe-
- Au nid. 3/ Trois du Liban - Fnnuyais. 4/ Passe à Poncins -
- Coutumes. 5/ Ebloui aux extrémités.-Désir. 6/ Divinité - Et le
- reste. 7/ Fabriquer. 8/ Le petit, comble les soirées d'hiver -
- Attaches. 9/ Vieille cité - Sont nombreux dans le Lignon -
- 10/ Blessé - Fin de participe.



A l'endroit, à l'envers et même en diagonale, découvrez et entourez dans cette grille, les hameaux ou lieux-dits suivants :
 LOIRDES - PERICHONS - PINE - POTERIE - PRECIVET - ROCHE -
 ROTIES - SANCIEUX - SCIOLET - VILLEDIEU.

V	I	Z	N	O	P	O	R	W	O	U	R
R	P	I	N	E	T	R	O	T	I	E	S
P	O	E	T	I	O	L	C	Q	U	P	B
O	T	C	R	U	I	B	H	A	T	R	O
X	E	R	V	I	L	L	E	D	I	E	U
U	R	I	A	M	C	O	R	F	O	C	G
E	I	K	L	U	A	H	M	S	T	I	U
I	E	S	E	D	R	I	O	L	X	V	Z
C	G	O	I	N	U	R	I	N	A	E	L
N	R	O	T	E	L	O	I	C	S	T	A
A	U	D	R	G	O	N	A	F	H	S	J
S	Y	X	U	R	I	D	E	K	I	R	O

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1								■		
2		■	■			■		■		■
3										
4				■			■		■	
5	■									
6			■			■			■	
7	■					■				
8				■						■
9		■							■	
10			■		■			■		

Horizontale- De celui de l'église la municipalité envisage la restauration - Pronom personnel. 2/Moitié de vêtement féminin - 3/ Dans notre école, elle compte 28 enfants - 4/ Ancienne monnaie - Pronom personnel 5/ Vieille langue - Usés. 6/ Indéfini - Consonne doublée - Conjonction - 7/ Oiseau échassier - Voies prises à l'envers. 8/ Enlève - Arrose Grenoble. 9/ De celle de notre église, le prêtre^{ne} domine plus ses paroissiens. 10/ Préposition - Démonstratif - Pronom personnel.

Verticale- 1/ A celle de notre clocher l'altitude est de 367m - Poème ancien. 2/ Plante vénéneuse - 3/ Avec ses collègues, a bien utilisé la peinture dans notre village.- Peut être de gaz, de lièvre etc..- 4/ Sommet inachevé - Négation - Interjection - 5/ Entre avantageusement dans le fleurissement du village. 6/ Sans valeur - Textuellement. 7/ Ne sort pas de la ville - Introduit. 8/ Nom de deux inventeurs qui chassèrent sur nos terres avec le peintre Peauverie. 9/ Sic - Bout de queue - 10/ Nous souhaitons celui de notre village - Issu.

Dernière heure

CADRAU DE NOËL -

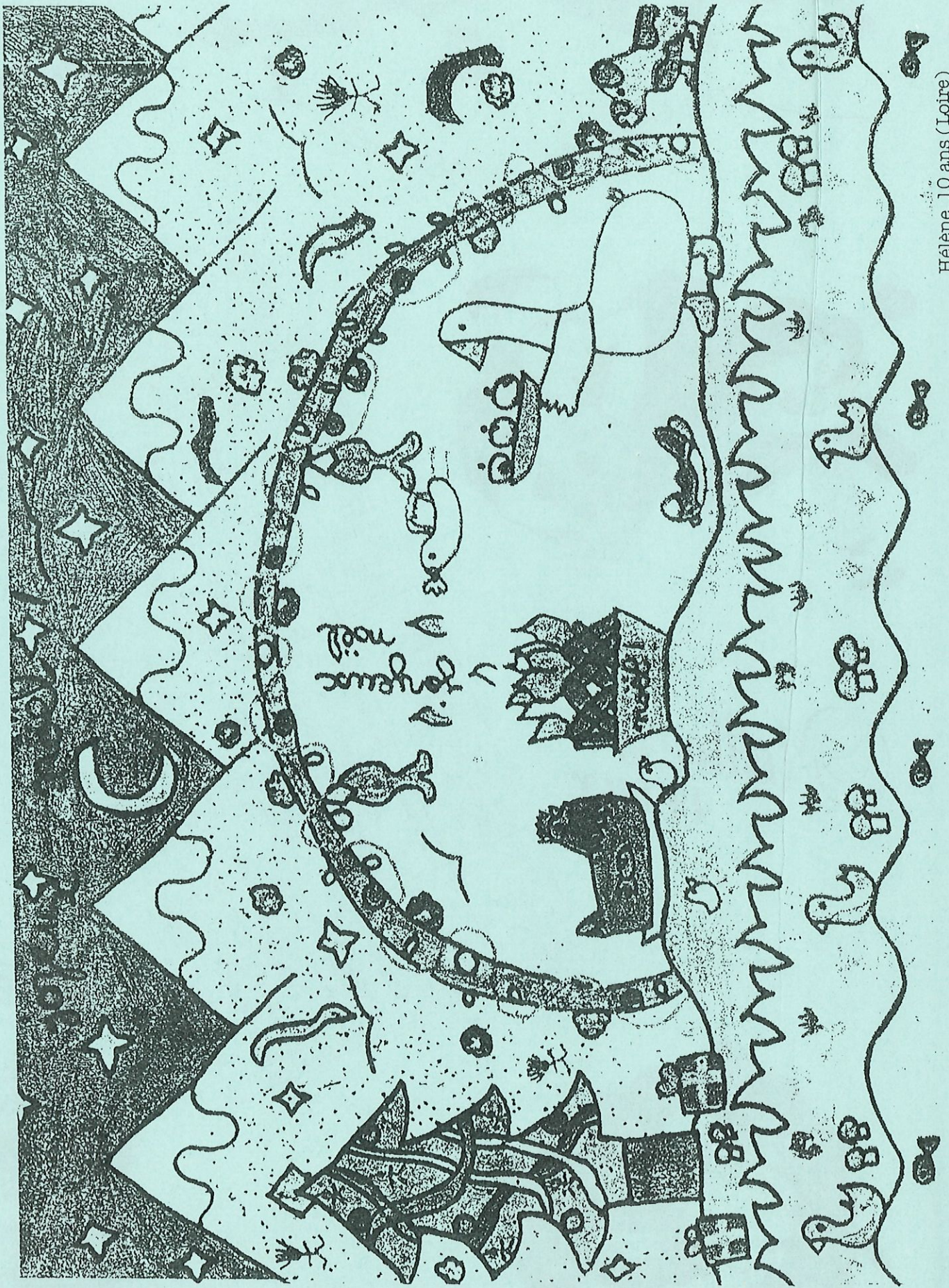
La Municipalité vient d'acquérir une photocopieuse très perfectionnée. Le présent bulletin a été tiré avec ce nouvel appareil.

Les sociétés et le personnel enseignant pourront bénéficier de ce nouveau service.

DISTINCTION -

Une jeune Poncinoise Hélène CHATZOPOULOS (10 ans) les Palmes vient d'obtenir un 1er prix à un concours de dessin de Noël organisé par le journal "Paysans de la Loire". Son frère Nicolas a obtenu le 2è prix dans la catégorie 6ans.

JOYEUX NOEL ! ...



BONNE ANNÉE

meilleurs vœux



		1986						
LUNDI		JANVIER						
MARDI		6	13	20	27			
MERCREDI		7	14	21	28			
JEUDI		1	8	15	22	29		
VENDREDI		2	9	16	23	30		
SAMEDI		3	10	17	24	31		
DIMANCHE		4	11	18	25			
		5	12	19	26			
LUNDI		FÉVRIER						
MARDI		3	10	17	24			
MERCREDI		4	11	18	25			
JEUDI		5	12	19	26			
VENDREDI		6	13	20	27			
SAMEDI		7	14	21	28			
DIMANCHE		8	15	22	29			
		9	16	23				
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		MARS						
MARDI		31	3	10	17	24		
MERCREDI		1	4	11	18	25		
JEUDI		2	5	12	19	26		
VENDREDI		3	6	13	20	27		
SAMEDI		4	7	14	21	28		
DIMANCHE		5	8	15	22	29		
		6	9	16	23	30		
		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23	30			
LUNDI		AVRIL						
MARDI		1	7	14	21	28		
MERCREDI		2	8	15	22	29		
JEUDI		3	9	16	23	30		
VENDREDI		4	10	17	24			
SAMEDI		5	11	18	25			
DIMANCHE		6	12	19	26			
		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23				
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		MAI						
MARDI		30	6	13	20	27		
MERCREDI		1	7	14	21	28		
JEUDI		2	8	15	22	29		
VENDREDI		3	9	16	23	30		
SAMEDI		4	10	17	24	31		
DIMANCHE		5	11	18	25			
		6	12	19	26			
		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23	30			
LUNDI		JUIN						
MARDI		2	9	16	23			
MERCREDI		3	10	17	24			
JEUDI		4	11	18	25			
VENDREDI		5	12	19	26			
SAMEDI		6	13	20	27			
DIMANCHE		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23				
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		JUILLET						
MARDI		1	7	14	21	28		
MERCREDI		2	8	15	22	29		
JEUDI		3	9	16	23	30		
VENDREDI		4	10	17	24	31		
SAMEDI		5	11	18	25			
DIMANCHE		6	12	19	26			
		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23	30			
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		AOÛT						
MARDI		4	11	18	25			
MERCREDI		5	12	19	26			
JEUDI		6	13	20	27			
VENDREDI		7	14	21	28			
SAMEDI		1	8	15	22	29		
DIMANCHE		2	9	16	23	30		
		3	10	17	24	31		
		4	11	18	25			
		5	12	19	26			
		6	13	20	27			
LUNDI		SEPTEMBRE						
MARDI		1	8	15	22	29		
MERCREDI		2	9	16	23	30		
JEUDI		3	10	17	24	31		
VENDREDI		4	11	18	25			
SAMEDI		5	12	19	26			
DIMANCHE		6	13	20	27			
		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23	30			
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		OCTOBRE						
MARDI		1	7	14	21	28		
MERCREDI		2	8	15	22	29		
JEUDI		3	9	16	23	30		
VENDREDI		4	10	17	24	31		
SAMEDI		5	11	18	25			
DIMANCHE		6	12	19	26			
		7	14	21	28			
		8	15	22	29			
		9	16	23	30			
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		NOVEMBRE						
MARDI		3	10	17	24			
MERCREDI		4	11	18	25			
JEUDI		5	12	19	26			
VENDREDI		6	13	20	27			
SAMEDI		7	14	21	28			
DIMANCHE		8	15	22	29			
		9	16	23	30			
		10	17	24				
		11	18	25				
		12	19	26				
LUNDI		DÉCEMBRE						
MARDI		2	8	15	22	29		
MERCREDI		3	9	16	23	30		
JEUDI		4	10	17	24	31		
VENDREDI		5	11	18	25			
SAMEDI		6	12	19	26			
DIMANCHE		7	13	20	27			
		8	14	21	28			

Meilleurs vœux

